

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE
HAUTE-SAOVIE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHILLY

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 2025

Nombre de membres

* En exercice : 15
* Présents : 10
* Absents : 5
* Pouvoir : 0
* Abstention : 0
* Suffrages exprimés :
- Pour 10
- Contre 0

Date de convocation :

03/10/2025

Date d'affichage :

11/10/2025

Date de transmission :

11/10/2025

Le dix octobre deux mille vingt-cinq,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est
réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de M. Emmanuel GEORGES, Maire.

Étaient Présents : Messieurs GEORGES Emmanuel, DEROBERT Thierry,
BLAIVE Robert, CADDoux G rald, FERNANDEZ Bernard et FAVRE-BONVIN
Bruno.

et Mesdames JACQUEMOUD Th r se, LYARD Brigitte, DUBOIS-BERLIOZ
Pascale et KIEFFER Clarisse.

 taient absents et excus s : Messieurs JOURNET Bertrand, SALEM
Christophe et Mesdames COCATRIX Laetitia, BURNET B atrice et BERTHIER
C line.

Mme JACQUEMOUD Th r se a  t  nomm e secr taire de s ance.

D LIB RATION N  2025-056

MODALITES D'ATTRIBUTION DES CARTES CADEAUX AUX STAGIAIRES DE LA COLLECTIVITE

Le Maire rappelle que la commune emploie r guli rement des stagiaires au sein de la collectivit .

Consid rant que les montants de r mun ration sont encadr s et qu'il n'est pas possible d' tablir une fiche
de paie aux stagiaires pour le service accompli ;

Le Maire propose la possibilit  d'accorder une gratification aux stagiaires, selon le service rendu, sous
format de carte cadeau d'un montant maximum de :

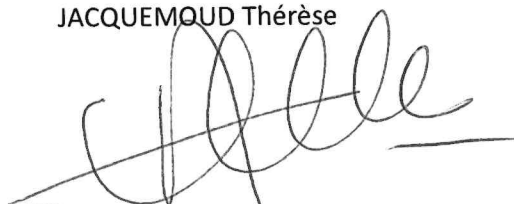
- 200 euros pour une dur e de stage sup rieure   2 semaines/an au sein de la collectivit .

Apr s en avoir d lib r , le Conseil Municipal :

- * ACCEPTE de remettre une carte cadeau aux stagiaires effectuant un stage sup rieur   2 semaines/an.
- * DIT que ce bon cadeau sera attribu  en fin de stage.
- * DECIDE que les cr dits pr vus   cet effet sont inscrits au budget, chapitre 012, compte 648.
- * AUTORISE Le Maire   signer tous documents relatifs   ce dossier.

Ainsi fait et d lib r    CHILLY, les jours, mois et an susdits.

Secr taire de s ance
JACQUEMOUD Th r se



Pour copie conforme,
Le Maire,
E. GEORGES

